

Ma première barque

Quel pêcheur du bord n'a jamais rêvé de posséder un bateau ? Cependant, choisir une embarcation mérite de se poser les bonnes questions. Voici les réponses fournies notamment par Alexandra Siranossian de Delta Nautic, leader dans la vente de barques de pêche.

QUELS MATÉRIAUX DE COMPOSITION ?

MATÉRIAUX	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Pneumatique gonflable	Léger, peu encombrant une fois dégonflé.	Beaucoup de prise au vent, vieillit mal si pas entretenu, impossibilité de fixer des accessoires, sensibles aux crevaisons dues aux hameçons.
Aluminium, riveté ou soudé	Excellent rapport poids-solidité. Longévité et facilité d'entretien. Rigidité pour bien naviguer.	Légères prises d'eau sur les bateaux rivetés, pas de double coque, sensibles aux chocs, bruits retransmis dans l'eau.
Polyéthylène rotomoulé	Sans entretien, imputrescible; résiste aux chocs; double coque; aménageable à souhait; supports de cannes, accessoires...	Traitement anti-UV obligatoire sinon les couleurs passent très vite.
Polyester et fibre	Sans entretien. Réparation facile. Qualité de navigation.	Attention aux chocs; simple coque; très cher.
Bois	Charme. Stabilité.	Très lourd. Entretien annuel obligatoire.

Matériaux classés du plus léger au plus lourd. Important : assurez-vous que votre embarcation dispose d'un système d'insubmersibilité. Prix du neuf : (- cher) polyéthylène rotomoulé < polyester < aluminium < pneumatique < fibre (+ cher)

QUELLE FORME DE COQUE ?

Types de coques	Stabilité	Rapidité	Franchissement des vagues	Lieux d'utilisation préconisés
Coque fond plat	++	-	--	Petites rivières, plans d'eau, petits lacs
Coque catamaran	++	-	-	Rivières, lacs, petits fleuves
Coque aile de mouette	++	+	-	
Coque en V	-	++	++	Grands lacs, fleuves

À RETENIR

- Plus la coque est plate, plus on a de stabilité, mais moins on va vite et plus on tape dans les vagues.
 - Plus la coque forme un V prononcé, moins on est stable à l'arrêt, mais plus on va vite et on coupe les vagues.
- La stabilité d'un bateau dépend aussi de sa taille et de son poids. Plus il est grand et lourd, plus il est stable et inversement.



QUELLE TAILLE ?

Le choix de la taille dépend du nombre de pêcheurs y prenant place et de la quantité de matériel que vous souhaitez embarquer. Une barque de 2,50 m à 3,50 m convient pour une personne seule. Pour deux, choisissez de 3,50 m à 4,50 m. La largeur est un paramètre à ne pas négliger. Plus elle sera large, plus elle sera spacieuse et stable.

QUELS AMÉNAGEMENTS ?

Tout est possible et chacun peut exploiter ses talents de bricoleur. De nos jours, la tendance est à réaliser un pontage pour disposer d'une plate-forme de pêche. Certains y intègrent un vivier, pratique pour conserver les vifs ou les prises. Pour plus de confort, vous pouvez installer des sièges. Enfin, beaucoup de pêcheurs installent un échosondeur, très utile pour repérer la profondeur, la structure du fond et, bien sûr, les concentrations de poissons.

QUELLE MOTORISATION ?

Deux choix s'offrent à vous : moteur électrique ou thermique (voire les deux associés). Comme pour le choix de la coque, vous devez prendre en compte les lieux où vous pêchez. Un moteur thermique est préférable s'il y a du courant ou de grandes distances à parcourir. Les moteurs électriques peuvent être installés à l'arrière ou à l'avant avec une commande au pied pour pêcher tout en se déplaçant. La puissance du moteur dépend de la taille et du poids de votre barque ainsi que de l'utilisation prévue. Si l'électrique est le moteur principal, il faut choisir un moteur plus puissant (40 lbs ou plus). Mais s'il vient en complément d'un thermique alors il n'est pas nécessaire d'avoir une très grande puissance. Il est conseillé de placer un fusible de 60 Ah sur le fil positif du moteur afin d'éviter toute surcharge. Utilisez une batterie à décharge lente pour une bonne autonomie. Pour les moteurs thermiques, il existe des 2-temps et des 4-temps. Les premiers sont plus nerveux, demandent peu d'entretien mais ils sont plus bruyants et plus gourmands en carburant. Les seconds sont plus souples, demandent une révision annuelle (vidange + contrôle) mais consomment moins. Pour des raisons de sécurité, la puissance du moteur thermique ne doit jamais dépasser celle indiquée sur la coque de votre barque. (Rens. sur le site : <http://www.deltanautic.fr/moteurs-electriques-barques-peche-60-n.htm>)

QUELS ACCESSOIRES DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRES ?

- Pour les bateaux non enregistrés ou immatriculés : brassière de sauvetage approuvée ou marquée CE par personne embarquée.
- Pour les bateaux enregistrés ou immatriculés : la réglementation est beaucoup plus complète, renseignez-vous au moment de l'achat (2 amarres, 1 brassière de sauvetage approuvée ou marquée CE par personne embarquée 1 gaffe, 1 écope, 1 extincteur approuvés ou marqués CET, etc.).
- Sur les lacs, les grands plans d'eau et les voies classées en « zone 2 », l'équipement est complété par : 1 lampe électrique étanche, 1 compas de route, 1 corne de brume, 1 bouée couronne approuvée ou marquée CE munie d'une ligne de jet d'une longueur supérieure ou égale à 10 m, 3 feux rouges à main. (Assurez votre barque auprès de votre compagnie d'assurance.)

QUELLE RÉGLEMENTATION ?

Vous pouvez naviguer sans permis avec un moteur d'une puissance allant jusqu'à 4,5 kW, soit 6 CV. Toute embarcation de moins de 5 m et de moins de 6 CV n'a pas besoin d'enregistrement ou d'immatriculation. Sont exemptes de vignette VNF les embarcations de longueur inférieure ou égale à 5 m et dotées d'un moteur de moins de 9,9 CV réels (soit 7,29 kW). Renseignez-vous sur une possible réglementation locale.

QUELLE REMORQUE ?

La remorque sur laquelle vous transportez votre barque doit être homologuée CE. Pour les remorques dont le PTAC (c'est le poids de la remorque avec le bateau) est inférieur à 500 kg, l'immatriculation est celle du véhicule tracteur. Au-delà de 500 kg, une immatriculation propre est obligatoire. Si le PTAC de la remorque est supérieur au poids à vide du véhicule tracteur, vous devez être détenteur du permis E. Enfin, une remorque basculante est très pratique pour la mise à l'eau. (Nombreux renseignements sur le site : <http://www.deltanautic.fr/remorques-barques-bateaux-peche-61-n.htm>)